

**DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du : 26/11/2025  
Date d'affichage : 26/11/2025  
Nbre de Membres : 10  
Nbre de Présents : 06  
Nbre de votants : 07 (dont 01 pouvoir)

Pour : 07  
Contre : 00  
Abstention : 00

*L'An Deux Mille Vingt-cinq, le deux du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Davergne Virginie, Le Maire.*

*Présents : Mme DAVERGNE Virginie ; Mme LAFILÉ Gwendoline ; Mr RAULT Steve ; Mr BARBIER David ; Mr FASQUEL Dylan ; Mr ROUSSEAU Jérôme.*

*Absents: Mr DEGRAVE Mickaël ; Mr LHEUREUX Fabien ; Mr BOQUET Corentin.*

**Séance du 02 décembre 2025**

*Absent excusé et représenté : Mr d'HULST Philippe par Mme DAVERGNE Virginie.*

*Secrétaire de séance : Mme LAFILÉ Gwendoline.*

*Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.*

**Délibération n°37/2025 – Adoption d'un blason.**

*Madame le Maire propose au Conseil Municipal de choisir un blason représentatif du village.*

*Celui-ci permettrait d'affirmer notre patrimoine culturel et historique.*

*Le blason proposé reprend des éléments représentatifs du territoire comme le blé pour le terroir, les roseaux pour les marais, un cours d'eau pour l'Avre, l'épée de St Martin et de gueules à la bande d'argent blason de la famille De Roye.*

*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré  
ADOpte le blason comme armoiries de la commune de Becquigny*

*AUTORISE le Maire à l'utiliser sur les documents administratifs, publications officielles.*



*Fait et délibéré en séance ordinaire, les jours, mois et an susdits,  
BECQUIGNY, le 02 décembre 2025.*

*Le Maire,  
Virginie DAVERGNE*



*La secrétaire de séance,  
Gwendoline LAFILÉ*